

FICHE DE POSTE

IDE DE NUIT EN EHPAD

Elaborée par : N. ALVY

Date de Création : Décembre 19

Validée par :

Date de mise à jour :

CADRE STATUTAIRE

Filière : soins

Catégorie : A

Corps : Infirmiers

Grade : Infirmiers

IDENTIFICATION DU POSTE

Site : Centre Hospitalier de Périgueux-
Urgences + EHPAD partenaires

Pôle : EHPAD - USLD

Centre de responsabilité :

Unité : EHPAD

Horaires et rythme de travail :

32h30 hebdomadaires de nuit. Activité de
jour lors de réunions institutionnelles.

REPERTOIRE DES METIERS DE LA

FONCTION PUBLIQUE HOSPITALIERE
(RMFPH)

Famille : SOINS

Sous-famille : SOINS INFIRMIERS

Code Rome : 24 121

Code métier : 05C10

POSITIONNEMENT DU POSTE

RATTACHEMENT HIERARCHIQUE

Directeur de site CH LANMARY

Directrice des soins : N. ALVY

Cadre de pôle EHPAD : S. BODET

LIAISONS FONCTIONNELLES

Cadres de santé des EHPAD et des EHPAD partenaires

Equipes IDE et AS des EHPAD partenaires

Médecins des urgences et médecins régulateurs SAMU

Médecins coordonnateurs des EHPAD et médecins généralistes

Ambulanciers

Pompiers

Familles

MISSIONS ET ACTIVITES

MISSIONS

L'IDE de nuit intervient au sein de la structure porteuse, du service des Urgences du CHP et auprès des EHPAD du même secteur géographique, afin :

- D'améliorer la qualité et la sécurité de la prise en soin de nuit ;
- D'éviter toutes hospitalisations évitables, en appliquant les prescriptions anticipées ;
- De faciliter le retour du résident en institution ou à domicile lorsque l'hospitalisation a été inévitable.

ACTIVITES PRINCIPALES

L'infirmier analyse, organise, évalue et dispense les soins infirmiers, soit sur prescription médicale, soit dans le cadre du rôle propre de l'infirmier, dans la structure de rattachement ainsi que dans les structures d'hébergement pour personnes âgées désignées dans son secteur géographique. L'infirmière travaille au sein d'une équipe pluridisciplinaire afin de répondre aux situations d'urgence et dispense des soins individualisés, continus et adaptés à la personne âgée. Elle peut être amenée à faire appel au personnel médical d'astreinte ou au SAMU 24.

En référence au CSP – art.R 4311-3 et art R 4311-7) :

Maîtriser les soins techniques

L'infirmier sera amené à se déplacer sur les EHPAD pour :

- Repérer les situations à risque requérant une intervention d'un tiers (Centre 15) et intervenir en support de premier niveau
- Analyser, organiser, évaluer et dispenser les soins infirmiers, soit sur prescription médicale, soit dans le cadre du rôle propre
- Réaliser des soins techniques en lien avec les protocoles de prises en charge anticipées
- Accompagner le transfert des résidents vers les urgences : il utilise un véhicule mis à sa disposition
- Dispenser des soins individualisés, continus au sein des équipes de nuit :

surveiller les patients en retour d'hospitalisation et organiser leur installation-
répondre aux situations d'urgences, chutes, douleurs, dyspnée et appliquer les
soins requis

- Accompagner les équipes de nuit : formation des aide soignants (particulièrement sur la gestion des urgences et fiches réflexes)
- Contribuer au sein du service des urgences à l'accompagnement du résident en contribuant au suivi des patients
- Transmettre les informations adaptées pour assurer au résident son information et une prise en charge globale et individualisée
- Assurer la prise en charge des AES dans les EHPAD partenaires, la nuit
- Transmettre les incidents survenus la nuit : fiches EI, gestion matérielle pouvant avoir un impact sur la santé des résidents.
- Transmettre les informations assurant la continuité des prises en charge
- Assurer le suivi d'indicateurs sur les tableaux de bord et réaliser un rapport annuel d'activité
- Répondre aux appels

Assurer un rôle d'accompagnement

De la personne âgée

- Assurer un soutien psychologique, (gestion des angoisses, des insomnies des résidents)
- Participer à l'accompagnement des personnes en fin de vie
- Recueillir les données cliniques, les besoins et les attentes de la personne âgée et de son entourage
- Respecter le projet personnalisé et le compléter par les spécificités de la nuit (mise à jour PSI, évaluation gériatrique, prévention et soins d'escarres)
- Dépister et évaluer les risques de maltraitance

Du personnel de nuit

- Travailler en collaboration avec les aides-soignants et aides médico-psychologiques travaillant la nuit
- Développer un esprit de solidarité, d'entraide et de communication
- Aider le personnel de nuit à faire face au stress qu'il peut ressentir

Des intervenants extérieurs

- Echanger avec le médecin d'astreinte, SAMU 24 ou pompier appelés au cours de la nuit
- Préparer l'hospitalisation avec le personnel en poste et/ou accueillir les retours d'hospitalisation pour les EHPAD parties.

De la famille, de l'entourage

- Rencontrer la famille à sa demande ou à la demande des soignants de nuit
- Appeler les familles en cas d'évènements particuliers et selon les consignes laissées par cette dernière et la volonté du résident

Agir sur la gestion des risques

Gestion des stocks

- Contribuer à la gestion rationnelle des produits et matériels

Gérer les stocks en lien avec les infirmiers de jour (médicaments + petits matériels) : assurer le suivi des consommations, transmettre des bons de commande

Hygiène

- S'assurer de l'application des règles d'hygiène par le personnel en place

Communication et coordination des actions pour une continuité des soins

- Créer et renseigner le dossier de soin pour l'arrivée d'un nouveau résident de l'EHPAD support
- Animer un temps de transmissions avec le personnel de nuit (visite, échange téléphonique ...)
- Renseigner le DMP en fonction de l'accord des résidents
- Renseigner et éditer le DLU
- Interpeller l'infirmière référente et/ou le médecin coordonnateur de questionnements divers par le biais des transmissions
- Faire remonter des besoins de formation

Gestion administrative, avec le personnel de nuit

- Constituer le dossier en vue d'une consultation ou d'une hospitalisation (DLU-fiches de liaison)
- Etablir le détail de l'organisation du travail infirmier pour guider les infirmiers remplaçants
- Faire remonter les incidents intervenus pendant la nuit : fiches d'évènements

indésirables (fiches d'erreur de médicaments, demandes de matériel médical, réunions, tout événement, dysfonctionnement ou situation grave pouvant retentir sur l'état de santé d'un ou des résidents, fiches de chutes)

- Renseigner le logiciel métier sur les hospitalisations (mouvements des résidents)
- Renseigner les tableaux de bord permettant de faire un suivi de l'expérimentation et de réaliser les évaluations et le rapport annuel d'activité
- Participer avec l'infirmière coordinatrice et la responsable hôtelière à l'évaluation de nuit
- Renseigner le dossier informatique, unique soin/médical afin d'actualiser les DLU, DMP, etc....

ACTIVITES SPECIFIQUES

L'infirmière de nuit assure son service ainsi qu'il suit :

- 21h00-22h30 : SAU
- Participation à des réunions de liaison

pour les autres établissements.

La mutualisation de la garde a lieu entre EHPAD, représentant une capacité totale de 976 lits,

Délai maximal de 30 minutes avant chaque intervention, comprenant le temps d'habillage et de déshabillage et une procédure organisée de recours médical

L'infirmière travaille suivant un roulement établi sur 2 semaines de 21H à 7H du matin avec un weekend sur 2 travaillé.

La pause est de 30 min comprise dans le temps de travail

L'infirmière doit prendre, dès son arrivée, le téléphone portable visant à recevoir les appels en interne et extérieurs du personnel soignant des autres EHPAD ou d'un autre service). Une adresse mail dédiée pour les échanges avec les autres structures est mise en place.

Nécessité d'avoir une certaine harmonisation des structures : Nomenclature des procédures associées aux tâches, ainsi que des modes opératoires et fiches techniques s'il y a lieu.

COMPETENCES/APTITUDES REQUISES

COMPETENCES PREVALENTES OU SAVOIR FAIRE

Savoirs faire : expérience de la pratique maîtrisée requise

- Maîtriser les soins infirmiers techniques (rôle propre) et les organiser suivant le décret n°2004-802 du 29 juillet 2004 définissant le rôle propre et le rôle prescrit - Respecter le secret professionnel et les règles de confidentialité
- Avoir le sens des responsabilités
- Avoir le discernement pour réguler les appels des soignants
- Avoir le sens de l'organisation et du travail en équipe
- Utiliser les règles de manutention
- Savoir déléguer

Savoirs être : aptitudes de communication et comportements exigés

- Rôle de médiateur
- L'infirmier doit être en mesure de créer une relation de confiance avec le patient et son entourage. Il peut être en contact avec des personnes agitées, des personnes angoissées, choquées, il doit pouvoir créer un lien, une communication avec chacun d'entre eux, qu'il prend en charge de façon globale et individualisée.
- L'infirmier doit être particulièrement rigoureux, à la fois dans le respect des prescriptions médicales, des règles d'hygiène, des transmissions d'information.
- L'infirmier doit savoir recueillir et transmettre les informations adaptées pour que le malade soit bien soigné et bien informé.
- Il est donc toujours à l'écoute des autres professionnels de santé qui interviennent auprès de la personne.
- Il peut être amené à organiser le travail des aides-soignants sous sa responsabilité.
- Une grande résistance physique et psychologique est indispensable pour exercer cette profession.

CONNAISSANCES

- Connaître la législation du secteur d'activité (loi 2002, Loi Léonetti, Loi HPST, Loi ASV, recommandations de bonnes pratiques de l'ANESM)
- Avoir les connaissances spécifiques à l'accompagnement de la personne âgée
- Connaître les réseaux de soins du territoire et comment assurer la continuité des soins la nuit.
- Savoir identifier les symptômes associés à l'anxiété de nuit chez la personne âgée et connaître les manifestations physiques et psychiques de l'anxiété (étude de la diversité des réponses possibles non médicamenteuses)
- Avoir le permis de conduire valide

FORMATIONS/QUALIFICATIONS REQUISES

- IDE Infirmier d'Etat Diplômé
- Etre en possession du titre d'AFGSU de niveau 2
- Un passage en service d'urgences est apprécié
- Une expérience en gériatrie est exigée
- Avoir suivi une formation de jour, à la prise de fonction, dans chacune des structures partenaires afin de maîtriser l'organisation, les outils et les procédures.

DIMENSION FINANCIERE

Mise à disposition de :

- la voiture de l'établissement pour tous les déplacements de nuit (ou remboursement des frais kilométriques)
- portable d'astreinte pour pouvoir être contactée par les autres structures
- trousseau de clés et codes pour entrer dans les autres structures
- trousse d'urgence

CONDITIONS PARTICULIERES

Intervient au sein des structures d'hébergement pour personnes âgées dans le secteur géographique distant de 30 kms.

- EHPAD Beaufort Magne Parrot du Centre Hospitalier de Périgueux, pavillons A, b et C, 163 résidents
- EHPAD du CH de St-Astier, 165 résidents, situé à 20,9 km de la structure porteuse EHPAD Beaufort Magne Parrot
- EHPAD du CH de Lanmary, 40 résidents, situé à 9,9 km de la structure porteuse Beaufort Magne Parrot
- EHPAD Jean Gallet – Coulounieix Chamiers, 44 résidents, situé à 3,9 km de la structure porteuse Beaufort Magne Parrot
- EHPAD Villa les Cébrades – Notre Dame de Sanilhac, 76 résidents, situé à 3 km de la structure porteuse Beaufort Magne Parrot
- EHPAD Les Bords de l'Isle – Trélissac, 67 résidents, situé à 3,5 km de la structure porteuse Beaufort Magne Parrot
- EHPAD La Chêneriaie, 63 résidents, situé à 9 km de la structure porteuse Beaufort Magne Parrot
- EHPAD Retraite du Manoire, 34 résidents, situé à 15,6 km de la structure porteuse Beaufort Magne Parrot